

COLLEGE CLAUDE GIRARD – LES SORENTINES.

CHATILLON-LE-DUC

CHARTRE INFORMATIQUE ET INTERNET

Dans le cadre de ses missions de service public d'éducation, le collège met à la disposition de ses élèves un environnement informatique visant à leur offrir un meilleur accès à l'information et à améliorer la qualité de leur travail, tout en les familiarisant avec les technologies de l'information et de la communication. Cette charte définit les conditions générales d'utilisation de l'informatique et d'Internet au collège. Elle s'applique à l'ensemble des utilisateurs des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement), élèves comme adultes.

1 Accès aux ressources informatiques et Internet

1.1 Dispositions communes à l'ensemble des utilisateurs (élèves et adultes)

1.1.1 Chaque utilisateur est responsable du matériel informatique qu'il utilise.

1.1.2 Toute anomalie ou dysfonctionnement constaté doit être immédiatement signalé au responsable réseau (pour les utilisateurs élèves, par le biais du professeur)

1.1.3 Chaque utilisateur s'engage à ne pas modifier, de quelque manière que ce soit, la configuration des machines (exemple : fond d'écran), à n'introduire aucun programme, aucun virus, à ne pas saturer les ressources, à ne pas chercher à contourner les dispositifs de sécurité, à ne pas accéder à des informations d'un autre utilisateur sans son autorisation.

1.1.4 L'utilisation des machines doit avoir un caractère strictement pédagogique ou éducatif. Sont formellement interdits la consultation et l'impression de documents à caractère pornographique ou incitant à la haine raciale, aux crimes et aux délits.

1.1.5 Tout utilisateur doit quitter son poste de travail en fermant sa session de travail et en éteignant le poste à la fin de la journée.

1.1.6 Aucun support extérieur de donnée ne pourra être introduit par l'utilisateur ; disquettes, clés USB interdites.

1.2 Dispositions propres à l'utilisateur élève

1.2.1 Aucun utilisateur élève ne peut accéder aux machines sans la présence d'un professeur (ou d'un autre adulte accrédité par le principal). Une surveillance des sites consultés peut être exercée à tout moment de l'année.

1.2.2 L'utilisateur élève doit être inscrit avant de s'installer à un poste de travail et n'a pas le droit de s'installer à un autre poste que celui qui lui a été attribué.

1.2.3 L'impression de document par l'utilisateur élève est soumis à l'autorisation du professeur.

2 Respect de la déontologie et de la législation

2.1 L'utilisation des services de l'informatique et de l'Internet doit respecter les principes fondamentaux de l'Education Nationale en matière de neutralité religieuse, politique ou commerciale.

2.2 Elle doit être en conformité avec la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droit à la vie privée et de respect de la personne humaine.

2.3 Dans ce cadre, l'utilisateur s'engage à :

a) ne pas effectuer de téléchargements illégaux, de copie de logiciels ou de CD commerciaux,

b) ne pas utiliser de textes, images ou sons sans s'être assuré qu'ils soient libres de droits ou diffusés avec l'autorisation de leurs auteurs, et avec indication de leur source, conformément aux lois en vigueur.

c) ne pas diffuser d'information diffamatoire ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits à l'image d'autrui,

d) ne pas faire l'apologie du racisme, de l'antisémitisme ou de toute autre forme de discrimination, de la violence, des crimes et des délits.

e) ne pas publier de photo sans l'autorisation des personnes représentées et sans l'autorisation du propriétaire du copyright.

3 Punitons et sanctions

Le non-respect des principes énoncés dans cette charte pourra entraîner

a) une suspension ou une suppression de l'accès aux services,

b) des punitons et sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur,

c) un dépôt de plainte exposant l'utilisateur aux sanctions pénales prévues par les lois en vigueur,

Cette charte a été adoptée lors du conseil d'administration du collège de Châtillon-le-Duc le 3 juillet 2007.

Je soussigné, reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique et internet du collège de Châtillon-le-Duc, et m'engage à la respecter sous peine de voir appliquer les sanctions prévues.

Nom de l'élève : Prénom :

Classe : Date :

Le représentant légal :

L'élève :